



## **Le Pois Tout Solidaire encourage des projets liés à l'agriculture biologique, l'environnement, la consommation**

mercredi 13 décembre 2017, par [lpe](#)

Pour la 3e année consécutive, la coopérative [Biocoop Le Pois Tout Vert](#) renouvelle l'organisation du concours « Le Pois Tout Solidaire » qui récompense des projets liés à l'agriculture biologique, l'environnement et la consommation responsable.

Les candidatures doivent être envoyées pour le 31 décembre, les projets sélectionnés se partageront plus de 17 000€.

Intéressés ? Encore 20 jours pour postuler !

Tout candidat porteur d'un projet militant ayant un lien avec l'agriculture biologique et/ou l'environnement et/ou la consommation responsable peut participer à condition qu'il soit situé jusqu'à 150 km autour du point de vente Le Pois Tout Vert le plus proche (Poitiers et Châtelleraut).

Les candidatures sont ouvertes depuis le 15 novembre. Le dossier est à demander par mail à l'adresse [poistoutsolidaire@lepoistoutvert.fr](mailto:poistoutsolidaire@lepoistoutvert.fr) et à renvoyer au plus tard le 31 décembre 2017 à cette même adresse. La sélection des candidats se fera via un comité d'éligibilité tenu par un collège Le Pois Tout Vert, qui soumettra sa présélection au vote des consommateurs détenteurs de la carte solidaire. Lors de la précédente édition, l'ensemble des projets retenus par le jury s'est vu remettre une somme d'argent suite aux choix des clients.

Bien qu'épiciers de métier, donc commerçants, les magasins du réseau Biocoop, dont fait partie la coopérative Le Pois Tout Vert, défendent des valeurs fortes historiques qui nourrissent le quotidien des équipes, valeurs éthiques partagées avec les consommateurs :

- Biocoop Le Pois Tout Vert c'est avant tout un projet citoyen visant à permettre l'accès aux produits biologiques issus prioritairement du local selon une charte très rigoureuse respectueuse des êtres vivants et de la terre qui les nourrit,
- Biocoop Le Pois Tout Vert c'est aussi nombre de projets citoyens menés en partenariat avec des structures notamment associatives défendant les mêmes valeurs.

C'est pour répondre à ces valeurs de cohésion et d'équité, qu'est mis en place dans les quatre magasins, le principe de la carte solidaire. Si la démarche d'adhésion et de fonctionnement reste similaire à celle utilisée dans d'autres enseignes, le programme de fidélité diffère.

Au delà du bon d'achat de 5 € remis au bénéficiaire, dès les 250 points d'achat (1 point = 1 € d'achat hors produits « Bio je peux » et promotions), Biocoop Le Pois Tout Vert reverse l'équivalent de 10% de la valeur du bon d'achat dans un fond visant à soutenir des projets liés à l'agriculture biologique, l'environnement et la consommation responsable.

De décembre 2015 à décembre 2016, une somme de 17471 € a été abondée par Le Pois Tout Vert.